



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat  
Annonce publique de la séance :  
le 1 février 2018  
Convocation des conseillers :  
le 1 février 2018

## Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance du 9 février 2018

**Présents :** Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Daniel Codello, Taina Bofferding, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Denise Biltgen, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

**Excusés :** Henri Hinterscheid, Mike Hansen, Tom Bleyer, Conseillers

## Le Conseil Communal;

**Objet :** 14.3. Subside à accorder à l'association Self Defense Asbl en remerciement des formations pour le personnel communal; décision

Considérant que le collège des bourgmestre et échevins se propose d'accorder une subvention adéquate à l'association Self Defense Asbl en remerciement des formations pour le personnel communal;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi;

**décide  
à l'unanimité**

d'accorder le subside extraordinaire suivant :

**Nom de l'association:** Self Defense Asbl

**Montant:** 1 000,00.-€

en séance

date qu'en tête